

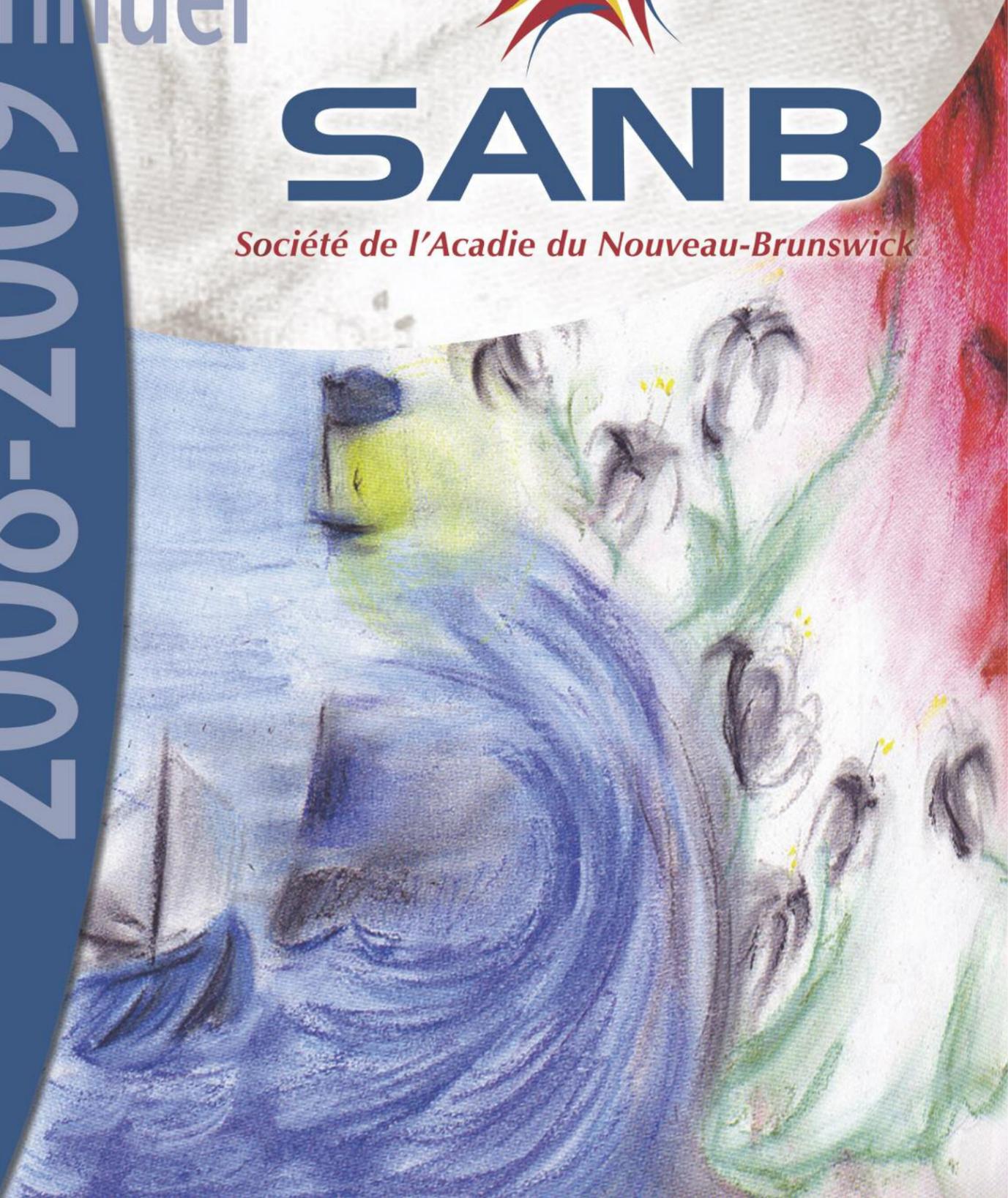
Rapport
Annuel

2008-2009



SANB

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick





*L'équipe de
CHAU et CIMT
vous souhaitent bonnes
assises à la 36e
Assemblée générale
annuelle de la
SANB à Caraquet.*

Toutes vos émissions
favorites disponibles sur

Bell Express Vu Star Choice
103 712

POUR REJOINDRE

NOUVELLES : (506) 727-4417 • cell: (506) 727-8404
PUBLICITÉ ET PROMOTION : Jean-Luc Jean (506) 764-5454 • cell: (506) 726-3958

Table des matières



Rapport du président 4
 Rapport du directeur général 6
 Rapport de la vise-présidente à la participation citoyenne 8
 Rapport du Forum de concertation des organismes acadiens 10
 Retour sur l'année 2008-2009 12
 Survol des régions 14
 Rapport du président du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc. 18
 États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc. 19
 Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc. 19
 État financier de la SANB inc. 20
 Conseil d'administration de la SANB 22

Baillleurs de fonds 2008-2009

- Développement des ressources humaines du Canada
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
- Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi
- Ministère du Patrimoine canadien
Entente Canada / communauté
- Ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick
Entente Canada / Nouveau-Brunswick
- Programme de contestation judiciaire du Canada

Merci!

❖ L'œuvre sur la page couverture a été faite par **Gabrielle Ranger de Tracadie-Sheila** dans le cadre du concours organisé pour la 20^e Semaine provinciale de la fierté française. Les œuvres des élèves gagnants, dont celui de Gabrielle, ont servi pour la réalisation du calendrier de la Semaine provinciale de la fierté française.

En acceptant de vous servir comme président de la nouvelle Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, je savais déjà que l'urgence d'établir de véritables liens de solidarité entre les régions acadiennes et francophones de l'ensemble de la province constituerait l'un de mes principaux dossiers, en 2008-2009, et tout au cours de mon mandat.

Je disais à peu près en ces termes qu'il est de toute première importance qu'une solidarité profonde fasse qu'ensemble nous voulions d'une Acadie du nord forte, d'une Acadie des terres et des forêts du Madawaska-Restigouche qui désire se sentir acadienne avec nous et de l'Acadie besogneuse de plusieurs régions qui a fait s'épanouir le génie entrepreneurial acadien.

Il est tout aussi important que nous continuions de formuler nos exigences et nos refus en des termes clairs et sans équivoque, partout où nos intérêts sont en jeu et, dans le contexte actuel, en commençant par l'éducation et la santé.

J'ai eu l'occasion, au début de mon mandat, de faire une tournée provinciale afin de rencontrer la grande majorité des sections locales afin de connaître leurs préoccupations, mais aussi pour leur assurer mon appui. La SANB sera forte en autant que les sections locales et le Forum de concertation des organismes acadiens (Forum) puissent jouer leur rôle prépondérant au sein de notre nouvelle structure.

Il fallait en 2009 être clair quant à l'avenir du système de l'enseignement postsecondaire, devant la menace d'un retour au «bilinguisme» bureaucratique. Nos interventions en ce sens ont été claires auprès du gouvernement mais il nous faudra être vigilant, dans les mois et les années à venir dans ce dossier, lorsque l'ensemble de la réforme sera mise en place.

Aussi était-il nécessaire que le gouvernement saisisse, après les audiences de la commission LeBlanc sur l'école acadienne, que seul un système homogène et entier d'éducation en français est acceptable. Encore là, la SANB, en collaboration avec le secteur de l'éducation

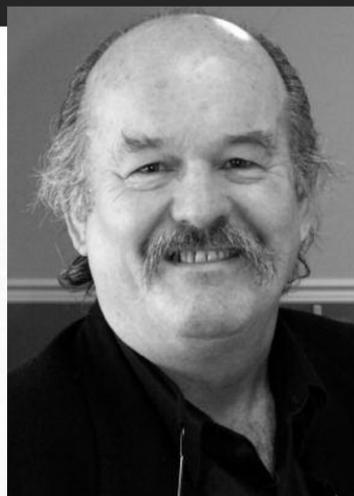
du Forum, a été sur la première ligne pour faire valoir nos attentes.

Dans la même veine, la cause du groupe Égalité santé en français, visant à redonner aux Acadiens et Acadiennes une régie entièrement francophone et contrôlée par eux, servira à l'ensemble de la communauté, comme cela s'est fait ailleurs au pays dans les causes Summerside et Monfort, par exemple.

Dès les premiers mois suivant mon arrivée à la présidence de la SANB, j'ai eu l'occasion de me familiariser davantage avec l'évolution de nos dossiers prioritaires, en réunion avec les deux vice-présidences, le directeur général et la conseillère à la concertation.

J'ai également été mis à jour au sujet du dossier sur l'immigration en assistant au mois de novembre, à Dieppe, à une réunion préparatoire en vue de la tenue d'un Forum atlantique organisé par la Société nationale de l'Acadie. Il en est ressorti que nous devons veiller de près à conserver notre leadership dans ce domaine et nous assurer d'obtenir les fonds nous permettant de nous acquitter des responsabilités qui nous incombent.

Sur la scène nationale, nous nous penchons au Nouveau-Brunswick sur la question du financement des organismes, qui demeure nettement insuffisant, et nous avons rencontré le ministre de Patrimoine canadien, James Moore, à cet effet, lors d'un de mes séjours à Ottawa. Alors que la moyenne nationale est de 22 \$ par capita, nous n'en recevons ici que 10 \$. Le combat se poursuit dans ce dossier.



Jean-Marie Nadeau
Président

La SANB demeure un joueur important dans les instances que sont la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Société nationale de l'Acadie, pour s'assurer que la voix du Nouveau-Brunswick soit entendue.

Nous avons réussi, au cours de l'automne 2008, à mettre en marche le GATER, ou Groupe acadien de travail sur l'égalité réelle. Malgré des débuts prometteurs, le comité a quelque peu piétiné à la fin de la présente année financière et j'espère pouvoir le relancer à l'automne. L'égalité réelle maintenant, le thème de nos asises, est plus que jamais au centre de nos préoccupations.

Dans ma mise à jour de l'évolution des dossiers de la SANB au Forum au mois de mars, j'ai notamment traité de la question de la santé, notre dossier le plus connu du public, en raison de la poursuite du groupe Égalité santé en français, pour qui nous sommes un partenaire actif.

J'insiste encore une fois sur le fait que la SANB se préoccupe, au delà de cette poursuite, de la question de la santé pour l'ensemble de la province. Nous avons réussi à le faire comprendre à différentes occasions déjà. Nous y sommes parvenus en donnant notre soutien aux maires de la région Chaleur au sujet de l'engorgement à l'Hôpital régional Chaleur, dans mon intervention publique à Caraquet au moment de ma rencontre du Forum des maires de la Péninsule acadienne et à l'occasion du souper avec la directrice et la présidente de la Régie régionale de la santé A, par exemple.

Au sujet des services en français offert par l'entreprise Roger's, nous avons fait des gains. La chaîne du Réseau des sports est maintenant offerte en haute définition partout dans la province et le nombre de chaînes disponibles en français est en croissance. Toutefois, nous nous devons d'être toujours à l'affût afin de maintenir nos acquis.

Malheureusement, malgré nos interventions à partir du siège social ou de sections locales, la Société canadienne du sang ne semble pas comprendre qu'elle a l'obligation d'offrir des services en français de qualité au

Nouveau-Brunswick. Nous devons revenir à la charge.

À l'inverse, la GRC a su faire son mea-culpa et a démontré sa bonne foi afin d'augmenter le nombre de cours de formation dans la langue de Molière. Nous sommes intervenus dans ce dossier à la suite d'une plainte d'un de leurs officiers. Les discussions ont été franches et positives avec la haute direction de la GRC qui a pignon sur rue à Fredericton.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter le secteur de l'éducation du Forum, notamment, pour leur travail colossal au cours de la dernière année, en ce qui a trait à la Commission sur l'école acadienne et les compressions de 24 millions \$ dans le système scolaire.

En mettant les enfants au centre de nos revendications en éducation, nous avons démontré un leadership exemplaire dans nos efforts pour améliorer la situation dans les salles de classes. Nous nous devons de continuer ce combat auprès du gouvernement provincial, car c'est l'avenir de la communauté acadienne et francophone qui est en jeu.

Il est notoire que le travail de la SANB est encore tout aussi important aujourd'hui que lors de sa fondation en 1973. Ensemble, nous pouvons faire une différence pour promouvoir et surtout défendre nos droits linguistiques dans toutes les sphères d'activités. Ce combat incessant ne peut être mené seul, il faut la participation des citoyens et de toutes nos instances communautaires.

J'ai senti, au cours de la dernière année, un vent de fraîcheur annonciateur de belles réussites pour l'avenir. Et c'est dans cet esprit que j'anticipe la deuxième année de mon mandat à la présidence. J'aimerais remercier sincèrement les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel de la SANB pour leur appui, mais surtout, pour leur travail inlassable pour une Acadie plus forte, plus vibrante et dynamique.

Tout comme je veux souligner l'apport des membres du Comité d'appui à la présidence. Ces derniers m'ont offert de précieux conseils afin d'articuler nos positions dans les différents dossiers chauds. Un beau travail de collégialité comme je l'aime!

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick s'est engagée, en 2008-2009, dans le long processus d'une restructuration nécessaire et bénéfique. Planifiée de longue date, ce changement dans notre mode de fonctionnement vise avant tout l'équilibre recherché entre la participation citoyenne et l'action du milieu associatif.

Les effets de cette longue transformation ont déjà été ressentis jusqu'à l'intérieur de nos six régions. En effet, le fusionnement de sections locales a réduit le nombre total de celles-ci de seize à dix. Ce changement vise à donner le plus d'efficacité possible, rappelons-le, au travail en région des citoyens et citoyennes bénévoles, de même qu'à la gestion des ressources financières et humaines.

C'est donc dans ce nouveau cadre de travail qu'il nous faut dorénavant nous acquitter de nos innombrables tâches. Cela étant dit, nos actions se feront encore aux niveaux local, régional, provincial et sur la scène nationale, mais en donnant une voix au citoyen et au milieu associatif.

À la suite de l'assemblée générale annuelle provinciale d'octobre 2008, nous avons dû nous replonger, dans nos dossiers administratifs. Il nous a fallu tout d'abord préparer la programmation de base de la SANB pour l'année financière allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, en vue de sa présentation à Patrimoine canadien, notre principal bailleur de fonds.

Le président de la SANB et moi avons d'ailleurs rencontré le directeur régional de Patrimoine canadien afin de lui présenter les principaux dossiers de l'organisme. Nous avons également déposé une demande de supplément à la programmation de base dont nous avons besoin, un montant de l'ordre de 40 000 \$, afin de refaire notre site Internet, de procéder à l'achat du nouveau matériel promotionnel et de financer les travaux du Groupe acadien de travail pour une égalité réelle (GATER).

Comme il se doit, nous avons organisé les réunions

statutaires et préparé certains des rendez-vous du président. J'ai assisté à plusieurs de ceux-ci et à d'autres rencontres à la Société nationale de l'Acadie, à la Fédération des communautés franco-phones et acadiennes du Canada, de même qu'avec le ministre responsable de la Francophonie, Hédard Albert, et le député fédéral Dominic LeBlanc, par exemple.

Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu avec différents regroupements de la Miramichi qui tentent d'obtenir l'établissement d'un foyer de soins francophone, un des dossiers issus de l'assemblée générale annuelle 2008. Nous avons rencontré des intervenants de Néguaq, de Miramichi et de Baie-Sainte-Anne en vue de la formation d'un front commun régional.

Toujours dans ce dossier, nous avons financé, en partie, des études de faisabilité pour les régions de Miramichi et de Baie-Sainte-Anne. Un dossier que nous devons suivre de près au cours de la prochaine année.

Pour ce qui est du programme de francisation, financé par le ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B., il nous a permis encore une fois de réaliser de nombreux projets dans toutes les régions de la province. Cette initiative demeure encore aujourd'hui, l'un des jalons importants de notre implication communautaire afin de promouvoir le français et de nous assurer un rayonnement provincial. À ce sujet, je vous invite à lire le Survol des régions dans le présent rapport.

Par ailleurs, notre nouveau site Internet est mainte-



Bruno Godin
Directeur général

nant disponible sur la grande Toile. Au cours des mois de préparation, il a fallu rencontrer à plusieurs reprises la firme embauchée. Il s'agissait en effet d'ajouter, de réviser et de corriger des éléments du contenu du site et de le rendre le plus accessible possible au plus grand nombre de personnes. Je vous invite à le visiter à l'adresse suivante : www.sanb.ca

Nous nous sommes consacrés, de janvier à avril, à l'organisation de nos grands événements. Je tiens ici à souligner l'importance des tâches accomplies par la petite équipe des employés du siège social de la SANB. Elles m'ont épaulé avec un professionnalisme à toute épreuve, comme à leur habitude, afin que les représentants et les bénévoles de l'organisme puissent assumer leur rôle et contribuer à l'avancement de la société civile acadienne.

Je profite de l'occasion pour souligner que nous avons embauché une coordinatrice à la participation citoyenne, Claire Lanteigne, au mois de janvier dernier, une décision qui vise à rebâtir la base de notre organisme. L'avenir s'annonce prometteur pour assurer une pleine participation citoyenne à l'intérieur de notre structure.

C'est dans cet esprit de renouveau que les employés du siège social ont travaillé à l'organisation des trois séances de Beresford, Moncton et Edmundston du Rendez-vous citoyen sur les études postsecondaires tout en appuyant, dans leurs tâches quotidiennes et hebdomadaires, le président et les bénévoles de la SANB.

L'organisation de chacune des trois séances du Rendez-vous citoyen sur les études postsecondaires exigeait de leur part des efforts comparables à ceux qu'elles fournissent au moment d'organiser une assemblée générale annuelle. En moyenne, 85 personnes ont participé aux trois séances de ce Rendez-vous citoyen sur les études postsecondaires, dont le rapport sera dévoilé à l'automne 2009.

En plus d'effectuer tout ce travail d'organisation, nous avons coordonné la réunion du Forum qui s'est tenue à Moncton à la mi-mars et à laquelle la très

grande majorité des membres ont assisté. Comme à son habitude, le Forum a joué un rôle déterminant dans plusieurs dossiers importants et je voudrais le féliciter pour sa diligence, notamment le vice-président Roger Doiron et la conseillère à la concertation Ghislaine Foulem.

Je me dois de mentionner qu'au cours de la dernière année, le président et moi-même avons rencontré plusieurs députés et ministres fédéraux et provinciaux afin de faire avancer nos différents dossiers prioritaires, que ce soit la santé en français, l'éducation de la petite enfance au secondaire, l'éducation postsecondaire ou encore le respect de nos droits linguistiques.

Quant à la mission commerciale du président de la SANB au Québec, un sondage auprès de 300 commerçants québécois a été réalisé et différents échanges ont eu lieu afin de lancer cette initiative. Celle-ci vise à sensibiliser les entreprises de là-bas qui font affaire au Nouveau-Brunswick à l'importance d'utiliser le français dans leurs affiches et dans leurs publicités. Cette initiative sur le terrain québécois devrait se réaliser au cours de 2009-2010.

Certains des nombreux communiqués de presse émis par la SANB cette année rendent compte de l'importance de nos enjeux politiques. Pour le constater, il suffit de relire sur le site Internet ceux du 3 juin, au sujet des compressions dans le système scolaire pour 2009-2010, du 4 avril, donnant les grandes lignes du Rendez-vous citoyen sur l'enseignement postsecondaire: «Pour un système à nous, accessible et abordable qui favorise la construction identitaire», du 15 mars, par la voix duquel la SANB pressait le gouvernement de rendre public le rapport de la commission sur l'école acadienne, ou du 24 février, au sujet du front commun en santé des maires de la région Chaleur.

En terminant, tout en procédant aux changements nécessaires, nous nous sommes efforcés d'informer le mieux possible les Acadiens et les Acadiennes au sujet des grands enjeux de l'heure, des interventions du président et des prises de position des sections locales de la SANB.

À titre de vice-présidente de la participation citoyenne, c'est avec un réel plaisir que je vous entretiens sur les différents dossiers sur lesquels nous avons travaillé à la suite de la dernière assemblée générale annuelle. Comme vous le savez, la restructuration de la SANB vise, notamment, à donner une voix forte aux citoyens et citoyennes à l'intérieur de nos instances.

Mais comme vous vous en doutez bien, ce n'est pas en quelques mois que nous avons pu mettre en place tous les jalons de la participation citoyenne. Toutefois, nous avons entrepris de revitaliser nos sections, la base de notre organisme, en vue de les ouvrir aux citoyens et citoyennes dans toutes les régions. Une pierre à la fois, nous réussissons, avec l'aide et l'enthousiasme des bénévoles, à redonner leurs lettres de noblesse aux citoyens et citoyennes.

C'est dans ce contexte, qu'au cours de la dernière année, deux grands dossiers prioritaires du secteur de la participation citoyenne ont retenu l'attention de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : le recrutement de nouveaux membres et la consolidation des régions et des sections locales.

En fait, c'est au moment de l'embauche de la coordonnatrice à la participation citoyenne, en janvier, que nous avons commencé à travailler de façon méthodique au sein de cette nouvelle instance de notre structure organisationnelle. Nous avons tenu trois réunions auxquelles ont participé les représentants et représentantes des régions et, à la troisième réunion, les présidences des sections locales y ont également participé.

Compte tenu de la quantité de travail devant nous, nous avons convenu de la nécessité d'accorder la priorité aux questions du recrutement de



Lizon Thériault
Vice-présidente
à la participation citoyenne



Claire Lanteigne
Coordonnatrice
à la participation citoyenne

nouveaux membres et de la consolidation des régions et des sections locales. Nous sommes conscients qu'il faudra un certain temps pour remettre sur les rails nos instances locales et régionales, mais nous croyons avoir été en mesure d'entamer ce renouveau afin d'en assurer la réussite au cours des prochaines années.

En matière de recrutement, nous prévoyons organiser différentes activités et profiter aussi des possibilités qu'offrent tous les ans les événements rassembleurs tels que les festivals et les salons du livre de chaque région. La question du recrutement de nouveaux membres a d'ailleurs été le principal sujet à l'ordre du jour de notre troisième réunion. Un document de réflexion préparé pour l'occasion portait sur les activités de recrutement, les cartes de membre et les coûts.

À l'heure actuelle, en raison du contexte de la nouvelle structure de fonctionnement de la SANB, ainsi que les changements qui sont survenus au fil des ans en ce qui concerne l'admission de membres à vie, il devient de plus en plus nécessaire d'instaurer

une politique détaillée en matière de recrutement.

Une recommandation a été formulée afin que le conseil d'administration de la SANB, en fonction de ses objectifs, définisse un mode de fonctionnement en matière de recrutement en vue d'obtenir l'adhésion de membres engagés qui pourraient activer et dynamiser les sections locales. Il s'agit d'un travail qui doit se faire à court, moyen et long termes.

Comme le font la plupart des organismes, la SANB pourrait, dès qu'elle accueille de nouveaux membres, leur demander un engagement sous la forme d'une cotisation. Plus tard, l'avis de renouvellement équivaldrait à un rappel du sentiment d'appartenance.

Nous estimons qu'en attribuant aux membres plus de responsabilités et en accordant plus de valeur à leurs rôles, qu'il sera possible de redonner à la SANB son élan dans les régions et d'y motiver la participation citoyenne. Notre organisme pourra ainsi continuer à miser sur sa crédibilité déjà acquise auprès des autres organismes acadiens. Telle est l'une des avenues que nous étudions présentement. Toutefois, aucune décision en ce sens n'a encore été prise.

En vue de la consolidation des six régions, nous croyons qu'il faut porter une attention plus soutenue à leurs besoins. Les citoyens et les citoyennes bénévoles sont aux prises avec des problèmes d'organisation, situation qui est moins flagrante au sein de la SANB provinciale et de certains membres du Forum de concertation des organismes acadiens qui, eux, disposent de plus de ressources. L'embauche d'une coordonnatrice est un premier pas dans la bonne direction, mais il faudra tout de même augmenter les efforts en termes financiers et de ressources humaines si nous voulons atteindre nos objectifs.

Nous préconisons également la tenue de rencontres d'échanges entre les sections locales et entre les régions sur les changements souhaités, de

même que la tenue de rencontres de partage d'information au sujet des activités de chacune. Il est important que chaque région sache ce qui se fait et puisse s'inspirer des activités des autres qui ont eu du succès, au lieu de devoir chercher chaque fois à en imaginer de nouvelles.

Aussi faudrait-il miser davantage sur les jeunes, à l'avenir, par l'entremise desquels on rejoint les parents. Il est opportun de faire connaître aux autres sections, partout dans la province, les différents projets que l'on a réalisés auprès des jeunes dans sa propre région. Tout comme il est aussi important de rechercher auprès des jeunes des idées originales, afin d'éviter que les idées de projets n'arrivent toujours d'en haut.

Il nous paraît important de faire la promotion de la jeunesse, tout comme celle des célébrations du 15 août, jour de la Fête nationale de l'Acadie. Après vérification auprès de l'Association des radios communautaires du Nouveau-Brunswick, nous projetons de faire produire par les jeunes des capsules d'information qu'ils diffuseraient sur les ondes partout dans la province.

La SANB a besoin elle aussi d'être plus visible sur la scène provinciale. À cette fin, il serait opportun qu'elle participe à un événement de grande envergure dans le cadre de la Semaine de la fierté française, par exemple. Des démarches sont en cours auprès du ministère de l'Éducation, pour que notre organisme joigne les rangs du comité organisateur et prépare une activité.

Finalement, nous sommes d'avis qu'il pourrait être judicieux de veiller à ce que le prochain Rendez-vous citoyen, repose sur un projet mobilisateur à teneur sociale, culturelle ou économique.

Consciente de l'importance du travail accompli dans chaque région, nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui font partie des conseils de sections. Leur inlassable engagement envers la société acadienne constitue l'âme de la SANB.

Le présent rapport dressera un bref portrait des principaux enjeux et dossiers sur lesquels le Forum de concertation des organismes acadiens et les différents secteurs qui le composent se sont penchés depuis la mise en place de la nouvelle structure de représentation de la société acadienne du Nouveau-Brunswick en octobre 2008.

Les membres du Forum ont élu leurs six représentants au sein du conseil d'administration de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Chaque secteur y est représenté. Parmi les enjeux majeurs du Forum, l'éducation a été au cœur des interventions et du travail accompli avec deux dossiers de taille, soit celui de la Commission sur l'école francophone et celui des coupures financières dans les écoles publiques.

Le secteur éducation, particulièrement, a été interpellé par ces deux dossiers et s'est réuni en moyenne une fois par mois depuis septembre dernier. La concertation exceptionnelle et continue qui s'est établie entre ses membres, a permis de développer une vision et des positions convergentes relatives à ces enjeux, une première depuis la mise en place de ce secteur.

Commission sur l'école francophone

Concernant la Commission sur l'école francophone, le secteur a été consulté par le ministre de l'Éducation de l'époque, Kelly Lamrock, sur son mandat et sur la composition du comité consultatif qui a accompagné le commissaire, Gino LeBlanc, durant son mandat. La plupart des représentants d'organismes au sein de ce comité étaient membres du Forum. Quant aux membres du secteur, ils ont présenté des mémoires individuels au commissaire. Ils ont aussi développé une position commune sur des éléments clés relatifs à l'école francophone et ont contribué financièrement à l'embauche



Roger Doiron
Vice-président

d'un consultant pour la rédaction d'un mémoire qui a été paraphé par tous. Plusieurs membres du Forum provenant des secteurs art/culture/communication, économie, sociocommunautaire et sociopolitique ont également participé aux consultations, soit publiques ou privées.

Les membres du Forum ont aussi participé en grand nombre au Sommet sur l'école francophone organisé par le commissaire LeBlanc en décembre dernier, où tous les intervenants et acteurs clés avaient été conviés. Un moment magique pour la communauté francophone alors qu'un véritable consensus par rapport aux constats, aux défis à relever et aux pistes de solutions a été atteint.

Le déroulement des travaux de la Commission a été suivi de près par le Forum et ses membres. Devant le retard du dépôt du rapport du commissaire, initialement prévu pour le début mars, les membres du Forum ont demandé unanimement une intervention auprès du gouvernement, par le président de la SANB, afin d'obtenir un engagement quant à sa date de publication.

Le dévoilement du rapport a eu lieu le 17 juin der-



Ghislaine Foulem
Conseillère à la concertation

nier. Les membres du secteur étaient présents et ont exprimé leur satisfaction sur son contenu et ses recommandations. Toutefois, la mise en œuvre des recommandations du rapport demeure une préoccupation majeure et le travail se poursuit afin de bâtir une école francophone qui soit à la hauteur des aspirations de la communauté.

Coupures de 24 millions \$ en éducation

En mars dernier, l'annonce du gouvernement de sa- brer 24 millions \$ en éducation a créé la consternation chez tous les intervenants de la communauté. Les membres du secteur éducation, sous le leadership de la SANB, ont développé une position commune et ont dénoncé ces coupures. Ils ont rencontré le ministre de l'Éducation de l'époque, Kelly Lamrock et le nouveau ministre de l'Éducation, Roland Haché, ainsi que l'ex- ministre des Finances, Victor Boudreau, pour leur faire part de leurs inquiétudes. Lors de cette rencontre, ils ont aussi demandé la réinjection de fonds, afin d'éviter que les élèves subissent le contrecoup de ces mesures. Cinq domaines ont été désignés comme priorités pour la réinjection de ressources financières soit : les aides-bibliothécaires, les intervenants en comportement, les aides-enseignants, l'enseignement à distance et le transport. La réponse de ces élus a été qu'il n'y avait pas de fonds additionnels disponibles pour le ministère de l'Éducation. Toutefois, le nouveau ministre, Roland Haché, est allé puiser 2,9 millions \$ à même son budget pour l'imputer aux aides-bibliothécaires et aux intervenants en comportement. Tout en disant approuver ce geste de la part du ministre, les intervenants de la communauté ont tous convenu que cette somme était nettement insuffisante pour éviter un recul dans la qualité de l'éducation et des services s'y rattachant.

Une demande de rencontrer le premier ministre a été présentée au mois de mai et au moment d'écrire ces lignes, aucune date n'avait été fixée. Faute d'action concrète de la part du gouvernement pour corriger la situation, le secteur doit se rencontrer en août afin de décider de sa stratégie d'action pour la rentrée scolaire.

Plan de développement global (PDG)

Le plan de développement global de l'Acadie du Nouveau Brunswick doit être renouvelé étant donné qu'il est venu à échéance en mars dernier. Une personne ressource a été embauchée pour nous accompagner dans le développement d'un nouveau plan. Une consultation avec tous les secteurs du Forum a eu lieu. Le plan doit circuler parmi les membres du Forum pour rétroaction vers la mi-août. Ce plan sera présenté au conseil d'administration de la SANB à la fin août et à l'assemblée générale annuelle de la SANB en septembre pour approbation.

Comité ministères fédéraux/communauté

Le comité ministères fédéraux/communauté, mis sur pied en 2002, par Patrimoine canadien, pour susciter et encourager la mise en œuvre par les institutions fédérales de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, n'a pas tenu de réunion au cours de la dernière année. Comme le plan d'action de ce comité est terminé depuis mars dernier, une évaluation du plan et du fonctionnement du comité a eu lieu d'une part entre les représentants du Forum au sein de ce comité et d'autre part entre des représentants des ministères fédéraux. D'un commun accord, les deux parties ont convenu de la pertinence de réexaminer le mandat du comité et de développer un nouveau plan directeur qui refléterait les besoins et les réalités de chacun, soit ceux des ministères fédéraux et ceux de la communauté. Il a aussi été décidé de vérifier l'intérêt du gouvernement provincial à participer au comité et voir comment ce dernier pourrait être intégré au nouveau plan.

Un sous comité de travail composé de trois personnes représentant le Forum et de personnes représentant quatre ministères fédéraux a été mis sur pied pour effectuer cette tâche. Un nouveau nom est suggéré pour ce comité soit « Table d'échanges et de concertation communautaire et gouvernementale » (TEC-NB) de même qu'un nouveau mode de fonctionnement. Le

Suite en page 21



Dévoilement du nouveau logo de la SANB.



Remise du Prix Albert-M.-Sormany à Soeur Corinne Laplante.



Assemblée générale annuelle, octobre 2008 à Bathurst



Rencontre du secteur de l'éducation avec le ministre de l'Éducation.



Premier Rendez-vous citoyen sur l'éducation postsecondaire à Bathurst.



Troisième Rendez-vous citoyen à Edmunston.



Deuxième Rendez-vous citoyen à Moncton.



Plusieurs projets de francisation ont été réalisés à travers le Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 2008-2009, dans nos régions et nos sections locales, où l'on s'est inspiré tantôt de son propre esprit inventif, tantôt des initiatives tentées ailleurs avec succès.

Ces projets demeurent, pour la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, des outils essentiels de soutien de la participation citoyenne et du renforcement identitaire. Leur grande utilité ne peut que rappeler l'importance de bien s'occuper de la francophonie du Nouveau-Brunswick.

Les activités formant ces projets sont financées dans le cadre du programme de francisation de la SANB. Ce programme est subventionné par le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, grâce à l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative à la prestation de services en français.

La réalisation des projets ou l'appui financier accordé dépend des décisions prises par les régions et les sections locales de la SANB selon l'importance des enjeux de l'heure.

Au nord de la province, dans la section **Mgr-J.-A.-Godbout / Petite-Rochelle**, la venue de sang nouveau au sein du conseil de section a permis de reprendre en main certains dossiers et de multiplier les interventions en vue du renforcement, par exemple de la concertation entre organismes francophones dans le Restigouche, ou encore d'une

participation à la nouvelle Table acadienne de collaboration Acadie-Gaspésie.

Cette section a aussi donné son appui à différentes activités culturelles telles le théâtre parascolaire jeunesse de Dalhousie et les ateliers de lecture des secteurs de Restigouche centre et est, territoires faisant partie du District scolaire 5.

Il y a un an, la section a entrepris des activités



Remise de disques compactes francophones à l'école René-Chouinard de Lagacéville dans le cadre du projet Francisation du milieu.

qui se sont poursuivies en 2008-2009 dans le cadre de la réalisation d'une étude sur l'affichage et les services de langue française dans le domaine commercial.

Les citoyennes et les citoyens de la section **Pointe-aux-Pères** voulant dénoncer des situations où le français est absent des services commerciaux et gouvernementaux peuvent maintenant le faire dans la région de Bathurst en composant un nu-

méro de téléphone obtenu à cette fin.

Les membres du conseil de cette section de la SANB se sont penchés pendant l'hiver sur le problème de la surpopulation des chambres à l'Hôpital régional Chaleur.

La récolte de données linguistiques sur les commerces de la région de Bathurst s'est également poursuivie dans la section **Pointe-aux-Pères**, pendant que s'est enclenché le processus d'élaboration d'un plan d'action visant à renforcer Avantage Chaleur, devenu le principal moyen de faire progresser la cause du français.

La section a amorcé une discussion avec l'administration locale et la direction nationale de Walmart en vue d'obtenir de meilleurs services en français au magasin de Bathurst.

Les membres du conseil de la **Société Richard-Denys de la Miramichi** maintiennent en tête de liste de leurs priorités régionales, l'établissement de foyers de soins francophones (niveaux 3-4) à Néguaq, Miramichi et Baie-Sainte-Anne. Ils ont accordé leur principal appui financier en matière de francisation au projet du comité de Baie-Sainte-Anne, dont les moyens sont limités. Il s'agit d'ailleurs de la toute première intervention de la SANB à cet endroit.

Au cours de l'année, la section **Mgr-Marcel-François-Richard** était centrée sur la production d'un lexique de mots acadiens, « chiacs » et français. Ce lexique est destiné aux enfants âgés de trois à cinq ans habitant le nord du comté de Kent. Il a été produit grâce au partenariat avec l'Université de Moncton, les Services familiaux et communautaires et la Régie de santé A. Ces petits livres, qui seront lus aux très jeunes enfants avant leur entrée en maternelle et jusqu'à leur intégration en milieu scolaire, aideront à nourrir la fierté du parler régional et standard.

La section **Émilie-LeBlanc** poursuit l'appui aux écoles qui ont des projets de construction identitaire afin de développer la fierté de la langue et de

la culture. La section favorise également l'achat de matériel didactique en français pour les nouvelles radios scolaires qui seront en ondes dans la région.

La section achètera des livres et des disques francophones et distribuera ceux-ci au centre de la petite enfance de l'école Ste-Bernadette en septembre 2009.

L'heure du conte en français à la bibliothèque de Riverview, une activité parrainée par l'École Sainte-Bernadette de Moncton et appuyée par la section **Émilie-LeBlanc**, a continué de connaître un franc succès. Ce type d'activité peut aider à convaincre des parents d'enfants « ayant droits », de les inscrire dans une école francophone de Moncton.

Dans la section **Émilie-LeBlanc**, la divulgation des résultats de l'étude sur l'impact économique de la présence francophone dans le grand Moncton constituait en quelque sorte l'événement de l'année. Cette étude, commandée l'année précédente, évaluée à 1,5 milliards \$ le flux monétaire assuré à l'ensemble de la communauté par la présence francophone dans le grand Moncton, ce qui constitue un argument de taille en faveur des services et de l'affichage en français. Celui des anglophones est à un peu plus de 2,0 milliards \$.

L'étude comprenait les mêmes données pour les autres municipalités du Sud-est, dont Dieppe, Memramcook, Shédiac et Cap-Pelé. Les membres de la section poursuivront leurs démarches auprès de ces municipalités et des regroupements économiques de ces régions afin de leur présenter cette étude. Il est important de souligner que dans une économie régionale, pour une population de 44% de langue française, les francophones ont une présence économique de 46% et dans le cas des anglophones, qui représentent 56% de la population, leur présence économique est de 54%.

Les organismes et les touristes représentent des retombées d'un peu moins de 49 millions \$. La

communauté acadienne et francophone peut donc être fière de son apport économique à la région et ne doit pas être timide quand il s'agit de demander des services et de l'affichage en français.

La section entend faire de la publicité au niveau provincial, afin d'inciter les francophones qui viennent magasiner dans le Sud-est de demander des services en français.

Dans la section **Sieur-Samuel-de-Champlain** à Saint-Jean, deux projets importants de récupération en français visent à l'amélioration des capacités linguistiques de bon nombre d'enfants d'âge préscolaire et d'élèves «ayant droits» des classes d'accueil.

Un projet visant à définir une meilleure structure d'accueil des nouveaux arrivants constitue, dans cette section de la SANB, une autre priorité régionale. Le travail s'effectue, dans le cadre de ce projet, grâce au partenariat dont font partie le Centre communautaire-scolaire, la paroisse et les gens d'affaires francophones.

La section **Alliance SANB - Péninsule acadienne** a depuis mars 2009 un pied-à-terre et a

donc bénéficié d'une plus grande visibilité en cette année de Congrès mondial acadien. Elle occupe un bureau de l'édifice municipal de Bertrand, grâce à une entente avec la municipalité.

Une réceptionniste peut y recevoir les appels téléphoniques et les courriels des citoyens et des citoyennes de la région, qui ont ainsi la possibilité, entre autres, de dénoncer les situations où le français est absent des services d'entreprises ou de gouvernements tels ceux qui sont offerts à l'Hôpital régional Chaleur.

En matière d'affichage, le repérage d'anglicismes sur les panneaux routiers et les affiches commerciales s'est poursuivi cette année dans la section **Alliance SANB - Péninsule acadienne**. Cette activité a eu lieu dans la région de Néguaq et à quelques autres endroits.

La section Alliance a fait la tournée des municipalités de la Péninsule acadienne, afin de sensibiliser les élus municipaux notamment à l'importance de l'affichage public et privé en français en vue du Congrès mondial acadien 2009.

Des centaines d'exemplaires du *Petit guide de*



La SANB à remis des articles promotionnels aux élèves de l'école Domaine Étudiant de Petit-Rocher pour son voyage échange avec l'école John Pritchard de Winnipeg.

fichage en français et à les inciter à légiférer en cette matière.

De plus, la section a déposée quinze demandes auprès du gestionnaire provincial de la toponymie concernant des panneaux routiers et des documents juridiques unilingues anglais.

La **Société Louis-Napoléon-Dugal**, dans la région Nord-ouest, orientait, cette année, ses activités et ses interventions médiatiques de promotion du français autour de la demande de l'Acadie des terres et des forêts pour l'obtention du Congrès mondial acadien 2014. Des premiers liens se sont d'ailleurs

l'utilisation du français dans le monde des affaires, publié par la section l'an dernier, ont été remis aux municipalités et aux membres d'une délégation du nord de la France. Ils ont aussi été distribués au Nouveau-Brunswick, au Québec, au Manitoba et en Ontario. L'Association française des municipalités de l'Ontario en a obtenu, à sa demande, une cinquantaine de copies et la revue Progrès, rejoignant les gens d'affaires des Maritimes, a fait paraître le guide et un article sur le sujet.

Au cours de l'année, la section Alliance a consacré beaucoup de temps et d'énergie aux démarches exercées auprès des commerces et des entreprises dont l'affichage et la distribution de dépliants sont en anglais seulement. Il lui a été possible d'attirer l'attention des médias sur ces questions après l'envoi de lettres à Sears Canada, au sujet des catalogues anglais.

La section Alliance a cherché également à sensibiliser certaines municipalités à l'importance de l'affichage

créés autour de cette demande, entre les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick, du Maine et du Québec.

L'activité de diffusion d'annonces radiophoniques pour les jouets en français, lancée par la **Société Louis-Napoléon-Dugal** en 2006-2007, a été reprise dans quelques sections, dont la section **Alliance SANB - Péninsule acadienne**.

Les activités de renforcement identitaire se sont multipliées à travers la province : concours d'affiches, création de vidéos (dans Dieppe-Memramcook surtout), visionnement de films et distribution aux jeunes d'objets, tels que des affiches, épinglettes, drapeaux et t-shirts dans Restigouche ouest, secteur de la **Société Joseph-Arthur-Melanson**.

Les activités de francisation ont de nouveau contribué, en 2008-2009, à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone, tant à l'échelle des régions qu'en différents milieux ruraux et urbains.

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, le Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques tient à réitérer sa solidarité au peuple acadien du Nouveau-Brunswick.

Plus que jamais, les Acadiens et les Québécois doivent continuer à travailler ensemble, afin d'accroître le rayonnement de la langue et de la culture françaises en Acadie, au Québec et partout au pays!

Bonne et fructueuse assemblée générale!

Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques
Bureau 510
777, rue Main, 5^e étage
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E9
Tél. : 506 857-9851
Télé. : 506 857-9883
Courriel : bqmoncton@mce.gouv.qc.ca
Site Web : www.saic.gouv.qc.ca/bureauquebec

Québec 

À titre de président du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc., il me fait plaisir de rendre compte de nos activités réalisées au cours de la dernière année. Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres du conseil d'administration, qui, comme toujours, ont été des collègues de premier plan pour m'épauler et m'offrir de précieux conseils dans mes fonctions.

Dans la même veine, en mon nom personnel et celui des autres membres du conseil d'administration, je veux souligner l'apport de M. Ghislain Clermont au cours des dernières années. Ghislain, ton franc parler, ton dévouement et ton amour pour l'Acadie ne seront pas oubliés, soit-en certain. Repose en paix.

Pour ce qui est de l'année financière 2008-2009 qui s'est terminée le 31 mars, comme vous vous en doutez, nous aurions dû, en toute logique, atteindre le million de dollars et même un peu plus, mais la crise boursière et économique, suivi de la récession, ont eu des répercussions sur nos états financiers. Ce n'est que partie remise!

Malgré les intempéries et les incertitudes, en raison de nos politiques de placements équilibrés, nos pertes n'ont pas été aussi importantes que d'autres sociétés. Nous avons été des plus diligents et avons suivi de près les marchés financiers afin de nous assurer de bien faire fructifier, lorsque l'occasion se présentait, votre argent. Pour plus de détails à ce sujet, je vous invite à lire les états financiers qui se retrouvent à la page suivante du rapport annuel.

Par ailleurs, le conseil d'administration entend bien déterminer, au cours de la prochaine année, les modalités de versement des intérêts à la SANB lorsque nous aurons atteint le fameux

million \$. Des dispositions sont comprises dans l'entente signée le 18 septembre 1995 à cet effet, mais de la théorie à la pratique, il y a parfois une marge. Des discussions auront sans doute lieu en ce sens entre le Fonds de l'Avenir et la SANB, des entretiens qui se feront dans la collégialité, compte tenu des relations harmonieuses entre les deux instances.

La dernière année a également été marquée par des changements en profondeur au sein de votre organisme porte-parole, la nouvelle Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. À la suite de la restructuration adoptée par les membres lors des assises de l'an dernier, nous avons profité de l'occasion pour réviser le Règlement général du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.

C'est dans cette optique que les membres du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir vous présenteront les changements que nous estimons nécessaires au Règlement général. Je n'en dis pas plus, vous aurez l'occasion de vous pencher sur les modifications au moment approprié durant notre AGA.

Je peux vous affirmer qu'il m'a été des plus agréable de présider, encore une fois, les réunions du Fonds de l'Avenir. En mon nom personnel et celui des membres du conseil d'administration je veux remercier le personnel de la SANB pour leur appui indéfectible.



Roger Doiron
Président

FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC. BILAN AU 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	67 419 \$	5 485 \$
Intérêts courus à recevoir	8 046	5 490
Certificats de placement garantis	159 299	133 516
	234 764	144 491
PLACEMENTS (note 3)	603 766	820 101
	838 530 \$	964 592 \$
PASSIF ET SOLDE DE FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	19 748 \$	20 983 \$
SOLDE DE FONDS		
Non grevés d'affectations	818 782	943 609
	838 530 \$	964 592 \$

Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.



Roger Doiron
président

Serge Sonier
vice-président

Gilles Haché
trésorier

Ghislain Clermont
secrétaire

Hugues Chiasson
conseiller

Donald Bastarache
conseiller

Paulette Sonier-Rioux
conseillère

Roger F. Cormier
trésorier de la SANB

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET L'ÉVOLUTION DU FONDS
FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

	BUDGET 2009	RÉEL 2009	RÉEL 2008
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	560 000 \$	560 000 \$	621 114 \$
Contribution - Congrès Mondial Acadien	-	-	21 990
Autres revenus	13 850	37 273	16 737
Administration de projets	13 400	20 308	15 165
Rendez-vous de la Francophonie	-	-	5 175
Programme Contestation judiciaire	-	14 301	21 968
Projets	340 476	290 711	213 738
	927 726	922 593	915 887
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	587 250	617 759	677 609
PROJETS			
Promotion de la langue française - Francisation du milieu	99 750	100 151	110 708
Placement Carrière-Été	10 596	10 584	11 892
Table de concertation sur l'immigration	-	-	50 236
S.E.E.D.	3 073	2 912	2 685
Étude concernant le financement fédéral	-	-	40 000
Renforcement de la participation citoyenne	167 157	124 953	-
Révision du plan de développement global de l'Acadie	37 900	30 338	-
Alliance SANB-Québec pour la francisation commerciale	22 000	22 000	-
	340 476	290 938	215 521
	927 726	908 697	893 130
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	13 896	22 757
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		22 760	34 153
TRANSFERT AU FONDS DE L'AVENIR			34 150
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, À LA FIN DE L'EXERCICE		36 656 \$	22 760 \$

Suite de la page 11

nouveau plan sera présenté au Forum lors de sa réunion d'octobre prochain.

Consultation communautaire par le gouvernement provincial

Dans le cadre du renouvellement de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick relative à la prestation des services en français avec le gouvernement fédéral, le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick a convié tous les membres du Forum à un exercice de consultation en janvier dernier, afin de recueillir suffisamment d'éléments pour permettre l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour les années 2009-2014.

Pour la première fois, les partenaires communautaires et différents ministères étaient réunis pour identifier les axes d'interventions, les secteurs prioritaires et les éléments essentiels de ce prochain plan d'action.

La plupart des organismes membres du Forum ont pris part à cette consultation. Ils ont exprimé leur satisfaction face à cette journée qui s'est déroulée dans un esprit de collaboration et de respect mutuel. Les échanges ont permis de part et d'autre de mieux comprendre les besoins et réalités de chacun. La nécessité de tenir de telles rencontres sur une base régulière a été exprimée.

Rencontre avec le premier ministre et les députés francophones

Les représentants du Forum au sein du conseil d'administration de la SANB ont accompagné le président, Jean-Marie Nadeau, lors d'une rencontre avec le premier ministre Shawn Graham, les ministres et les députés francophones en janvier 2009. Une discussion franche et honnête s'est déroulée autour des enjeux majeurs suivant : l'éducation postsecondaire, la Commission sur l'école francophone et la réforme de la santé. Le développement écono-

mique durable, l'endettement étudiant et la situation des aînés francophones dans les foyers de soins ont aussi été abordés. Le message qui a été laissé au gouvernement, à l'issue de la rencontre, est que l'obtention de l'égalité réelle constitue le fil qui relie tous ces enjeux.



« Les caisses, en 5 ans, nous ont remis **37 MILLIONS DE DOLLARS.** Merci de faire la différence! »

- Les membres et leur communauté depuis 1936

aire Sainte-Anne • L'Arbre de l'Espoir • Fondation IWK • École des
L'Odyssée • École Sainte Bernadette • Université de Moncton • YMCA
e culturelle • Le Centre de la culture • Théâtre l'Escaouette • Banque alimentaire de
ansh • M. J. Carreth • C. J. Trères Grandes Soeurs de Moncton
de Dieppe • Fondation Mir
la Diocèse de Moncton • Unité de parents
New Brunswick
Val
se





1^{ère} rangée

Lize Mazerolle – Représentante du Forum de concertation des organismes acadiens (Forum)
Roger Doiron – Vice-président du Forum
Lizon Thériault – Vice-présidente à la participation citoyenne
Jean-Marie Nadeau – Président
Amélie Friolet-O'Neil – Représentante d'Acadie-Beauséjour
Anne-Marie Gammon – Représentante du Forum

2^e rangée

Alexis Couture – Représentant de la jeunesse
Bruno Godin – Directeur général
Carole Hébert – Représentante de la Péninsule acadienne
Adrien Arsenault – Représentant du Sud-Ouest
Noëlla Brideau – Représentante d'Alnwick - Miramichi
Jean-Luc Bélanger – Représentant du Forum
Linda Haché – Représentante du Forum
Roger F. Cormier – Représentant du Nord

Absents

Etienne Deschêne – Représentant du Nord-Ouest
Carmen Gibbs – Représentante du Forum
Louis-Philippe Gauthier – Représentant du Forum
Alya Hadjem – Représentante de la communauté ethnoculturelle et des nouveaux arrivants

Félicitations

à la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour son engagement envers les Acadiens et les Acadiennes de la province.

Je tiens à réitérer l'engagement du gouvernement à poursuivre sa collaboration avec la SANB pour la réalisation d'initiatives qui permettront de favoriser l'épanouissement des communautés acadiennes et francophones.

J'applaudis le nouveau président, Monsieur Jean-Marie Nadeau, le conseil d'administration, les membres et les employés pour leur contribution au développement de l'Acadie.

Le ministre responsable de la Francophonie

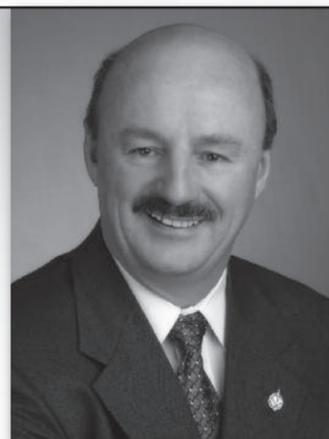
Hédard Albert



Je tiens à féliciter la SANB pour leur travail durant la dernière année à défendre les droits des Acadiens et Acadiennes ainsi que les Francophones du Nouveau-Brunswick. Continuez à travailler sur les dossiers qui nous concernent et à questionner les décisions des gouvernements afin de protéger nos droits acquis!

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
216 rue Main, Suite 311
Bathurst NB E2A 1A8
(506) 548-7511 ou (800) 992-5699
Télec. : (506) 548-7418

BUREAU PARLEMENTAIRE
Pièce 706, Immeuble de la Justice
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6
(613) 992-2165
Télec. : (613) 992-4558
godiny@parl.gc.ca



Yvon Godin
Député Acadie-Bathurst



C'est toi, c'est moi, c'est nous!

Section Mgr J.-A. Godbout / Petite-Rochelle

Section Alliance SANB Péninsule acadienne

Société Joseph-Arthur-Melanson

Section Pointe-aux-Pères

Société Louis-Napoléon-Dugal / Société de la Grande-rivière

Société Richard-Denys de la Miramichi / Alnwick / Baie-Ste-Anne - Rogersville

Section Gilbert-Girouard / Mgr Marcel-François-Richard

Section Émilie-LeBlanc

Société Pierre-Amand-Landry

Section Sieur Samuel-de-Champlain

Logos of partner organizations: Festival Acadien de Caraquet, théâtre l'Escaouette, Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, Fédération des caisses populaires acadiennes, FFAFNB, Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc., Jeux de l'Acadie, Association des Universités du troisième âge du Nouveau-Brunswick, CPSC, FÉECUM, Le Centre communautaire Sainte-Anne, Institut Féminin Francophone du Nouveau-Brunswick, Théâtre populaire d'Acadie, AAFANB, REFNB, Association des Juristes d'Expression Française du Nouveau-Brunswick, AFMNB, SERFNB, MOUVEMENT ACADIEN DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK, CAFNB, UNIVERSITÉ DE MONCTON, FANB, LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

- Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick
- Fédération des guides du Nouveau-Brunswick
- Société acadienne d'analyse politique Ltée

Pour nous joindre : *Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*

702, rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
 Téléphone : (506) 783-4205 Courriel : sanb@nb.aibn.com
 Télécopieur : (506) 783-0629 Site Internet : www.sanb.ca

